



problème suite au décès de mon employeur

Par **vivi5656**, le **27/05/2009** à **12:52**

Bonjour,

Je me trouve dans une situation très critique suite au décès de mon employeur le 2 mars 2009. Cette dame de 101 ans est veuve et a perdu son seul fils en 1990. Il en lui restait aucun descendant. Elle a laissé sa petite maison à une autre dame et moi-même à parts égales par le biais d'un notaire.

Ce notaire ne veut pas signer les papiers pour que je puisse faire les démarches nécessaires auprès des ASSEDIC.

Depuis mars on me renvoie des ASSEDIC au Notaire et vice-versa en me disant que si quelqu'un vous demande des papiers à signer qu'il me contacte directement.

Le conseil juridique, avocats, tout le monde trouve mon cas exceptionnel et rare.

Alors qu'il me faut juste;

- le dernier salaire
- le mois de préavis
- les heures supplémentaires
- L'attestation ASSEDIC signée.

Depuis 3 mois rien ne change. Il paraît que la seule solution est de saisir les Prud'hommes et de m'assigner ainsi que l'autre personne pour que je puisse être payée une fois que la maison sera vendue.

Est-ce la seule solution?

Est-ce que je peux demander des astreintes par jour pour que me soit payé mon salaire?

Merci de votre aide par avance